

Rapport du représentant au collectif de l'Etat pour l'année 2009

Nous avons vécu une année 2009 un peu compliquée au niveau budget. Le conseil d'Etat n'a pas jugé nécessaire de communiquer aux représentants des associations le budget 2010. Vu la crise, le budget est plutôt négatif et les coupes budgétaires seront importantes et toucheront pratiquement tous les domaines financés ou subventionnés par l'Etat. Nous avons senti des divergences importantes entre le SSP, le SAEN l'ASI, l'ANTES et le reste des associations. Nous sommes sortis en cours de séances le 22 septembre après une déclaration du SSP et nous avons boycotté la séance du 29 octobre. A plusieurs reprises, il a été demandé d'être acteur, de pouvoir parler du budget avec le conseil d'Etat et de faire des propositions concrètes. Du fait de la non entrée en matière du conseil d'Etat, nous avons décidé, jusqu'à nouvel avis, de ne plus participer aux séances. La prochaine réunion aura donc lieu le 11 mars 2010, ce qui signifie que nous n'avons pas eu de négociation pendant un peu plus de 4 mois.

Pour l'année 2010, les décisions du nouveau gouvernement sont :

- Une garantie donnée au niveau des salaires : le fait que le salaire net de janvier 2010 soit le même que celui de 2009.
- La nouvelle caisse de pensions rentre en vigueur début 2010. Tous les employés ont reçu de la « prévoyance.ne » des informations à ce sujet ainsi qu'une invitation des séances d'information. La participation de l'employé passe de 8,5 à 8,7 et celle de l'employeur passe de 10,5 à 12.
- Après divers retournements de décision au niveau des primes fidélités, il a été décidé d'octroyer les jours de congé mais de repousser le versement de la prime en 2010. Lors du budget 2010, il a été décidé de bloquer les mécanismes de progression individuelle des traitements pour 2010.

Un des autres sujets des séances a été le fait de parler de la retraite anticipée. En situation de crise, une des grandes difficultés est de trouver le moyen de financer cette dernière. Une séance a été consacrée principalement au domaine des piquets des employés d'Etat. Nous ne sommes pas concernés par ce sujet car notre convention nous régit à ce sujet.

Pour les 3 jours de vacances supplémentaires octroyés par l'Etat le 9 décembre, cette décision a interrogé le SES et l'ANMEA, l'Etat étant prêt à nous les octroyer ... mais sans les financer ! Certaines institutions les ont alloués alors que d'autres avec des arguments plus ou moins acceptables les ont refusés.

Nous espérons que l'année 2010 pourra être plus constructive et que l'Etat tienne compte des avis des associations et de ses membres.

La Chaux-de-Fonds, le 23 février 2010 / Oeuvray Jean-Pierre